



Le Communard

35

Prix libre en soutien. Juin 2005. Numéro 10

« L'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux-mêmes »

Nous n'aurons que ce que nous prendrons !

Notre volonté en vous distribuant ce petit journal, est de vous donner des informations du terrain social : échos des boîtes ou secteurs en lutte, infos juridiques et syndicales sur nos droits de travailleurs, des rappels sur l'histoire du mouvement ouvrier, en fait tout ce qui peut nous aider à retrouver une combativité bien souvent éteinte. Bref, ce modeste bulletin se veut un outil aux services des luttes sociales interprofessionnelles.

Nous sommes militants anarcho-syndicalistes et syndicalistes révolutionnaires de la région de Rennes, organisés à la Fédération Anarchiste, ou sympathisants libertaires, syndiqués ou non syndiqués. Nous travaillons dans les secteurs privé et public. Certains d'entre nous sont chômeurs, précaires, lycéens ou étudiants. Nous nous reconnaissons dans la Charte d'Amiens de la CGT de 1906: le syndicat est l'instance d'organisation du prolétariat sur le terrain économique. Il est aujourd'hui outil de la lutte quotidienne contre le patronat et l'État et il pourra être à l'avenir l'organe d'émancipation de la classe des travailleurs et travailleuses. Cette émancipation définitive ne pourra avoir lieu qu'après la révolution sociale, qui mettra à bas le système politique, social et économique actuel, basé sur l'exploitation de la majorité, les travailleurs par une minorité: les actionnaires de la classe capitaliste.

Dans cette optique là, le journal vous est ouvert et toutes vos contributions y sont les bienvenues à l'adresse suivante:

« Le Communard 35 » c/o Local La Commune, 9 rue Malakoff 35000 RENNES ou l' email: lienanarchosyndicalistederennes-subscribe@yahoogroupes.fr ou Permanences les mercredis et samedis de 15 à 19h00 au local La Commune. Retrouvez « le communard 35 » sur le web : <http://farences.free.fr/communard35/communard.htm>

Des barricades de papier ?

Le référendum est passé. Le non est majoritaire. Un nouveau premier ministre a été nommé, quelques têtes ont changé, mais chacun le sait, c'est strictement la même politique, avec tout au plus un enrobage un peu différent, qui va être menée. Comment d'ailleurs pourrait-il en être autrement ?

Ce qui a été frappant le 29 mai au soir, au delà des mines apitoyées ou réjouies de tel ou tel politicien, c'est que la victoire du non n'a donné lieu à aucune démonstration de liesse populaire. Tout au plus, quelques centaines de militants rassemblés dans les plus grandes villes. Comme si les salariés de ce pays sentaient bien que ce non, même s'il peut faire plaisir, serait très loin d'être suffisant pour changer véritablement le cours des choses. Le lendemain, quelques entrefilets dans les journaux annonçaient : « la bourse est calme » ! Et pourquoi en serait-il autrement ? Le capitalisme est-il sorti ébranlé par le verdict des urnes ? Bien évidemment non, pas plus aujourd'hui qu'hier. **Nous ne croyons pas aux barricades de papier y compris, voire surtout, quand ces papiers sont des bulletins de vote...**

La solution ne peut pas passer par la voie électorale, fût-elle référendaire. Elle se construira sur le terrain social et force est de constater que l'approche du référendum a anesthésié le mouvement social (même si certaines luttes dures ici ou là ont été menées). Un million de salariés du privé et du public dans les rues le 10 mars dernier. Et depuis ?

Les cheminots, le 2 juin (CGT, SUD, FO), ont tenté de relancer la machine mais les fédérations syndicales avaient bien pris garde de limiter à 24 h l'action, des fois que... On a noté des poches de résistance ici ou là (Paris, Rouen Marseille...) mais les appareils syndicaux ont rejoué la partition bien connue « attendons de voir ce que le gouvernement va proposer ». Cela devrait largement nous mener jusqu'aux vacances d'été, sauf si les salariés en décident autrement et arrivent à s'extraire du poids de la bureaucratie syndicale.

Bref rien de bien nouveau, au delà de l'agitation politicienne le fil à plomb reste identique : seule la lutte paie.

Action Sociale : Offensive patronale contre les Conventions Collectives

Le patronat associatif du secteur privé de l'Action Sociale porte des coups très durs contre le socle commun des droits ouvriers qu'incarnent les conventions collectives.

En Ile-et-Vilaine et ailleurs, ces attaques prennent la forme :

-> de l'introduction du salaire au mérite dans la Convention Collective 51 qui régit nombre d'établissements médico-sociaux et de santé privée du département,

-> de la dénonciation unilatérale de la Convention Collective Nationale du Travail U.C.A.N.S.S. régissant l'APASE, association exerçant des mesures éducatives et de tutelles auprès des populations fragilisées.

Face à ce coup de semonce, les salariés de l'APASE ont su répondre par une grève reconductible de plus de trois semaines, refusant cette dénonciation de leur convention collective. La perte d'une C.C.N.T. avantageuse occasionnait des baisses de salaires entre 200 euros et 400 euros pour les employés de base (éducateurs,

conseillers en économie sociale et familiale, assistants de services sociaux). Parallèlement, les 18 cadres de direction voyaient leur rémunération augmenter dans les mêmes proportions : ce qui est inacceptable et inaccepté.

-> de l'imposition de la part de salaire individualisé pouvant aller jusqu'à 5% dans l'ordre du jour des négociations de la Convention Collective Nationale du Travail 66 (C.C.N.T. 15 mars 1966).

Le syndicat employeur S.N.A.S.E.A. vise aussi la refonte de la grille de classification en une fonction unique, « intervenant social », faisant disparaître ainsi les métiers : éducateur spécialisé, moniteur-éducateur, éducateur de jeunes enfants, aide médico-psychologique et maîtresse de maison.

Le but patronal est clair : abaisser le coût du travail, tirer vers le bas l'action éducative et faire disparaître toute référence aux diplômes nationaux.

Aussi, parce que salariés du secteur nous n'entendons pas être de la chair à patrons, de la chair à canons de la guerre économique, il nous faudra leur opposer un non syndical dans la rue, l'action et la grève de tous.

Nous vous invitons, pour la mise en place du N°11 du Communard 35, au prochain Comité de Rédaction, qui aura lieu le Jeudi 15 septembre 2005 à 20h à la MJC La Paillette, rue de Pré de Bris, 35.000 Rennes.

Retrouvez le « Communard 35 » sur le web : <http://farences.free.fr/communard35/communard.htm>

Alors que STM vient d'annoncer de nouvelles suppressions d'emplois, nous avons rencontré quelques temps auparavant Jean-Marie Michel et ses camarades pour faire le point sur le reclassement et les enseignements qu'ils tiraient de leurs luttes d'un point de vue syndical.

Discussion avec 2 membres du Boulevard de la Lutte (association des employés de STM Rennes)

C35: Jean-marie, peux-tu nous faire un point sur la situation des salariés licenciés de chez STM Rennes ?

Jean-Marie : Sur les 310 licenciements sur ST depuis mai 2004, en gros 50 à 55% des gens ont retrouvé une activité au prix de pertes de salaire, de qualité de travail, de conditions de travail et que ST considère comme reclassés, mais qui ne le sont pas dans la réalité puisque certains ont déjà reperdu leur activité et qu'ils se retrouvent de nouveau au chômage. De plus ST ; pour faire paraître de bons chiffres, puisqu'ils annoncent des chiffres extraordinaires de 78% de « solutions identifiées », fait une manip très simple en considérant tous les gens qui ont un projet professionnel comme ayant une « solution identifiée », mais aujourd'hui est ce qu'on peut considérer qu'une formation sans garantie d'emploi à son issue soit une solution identifiée, certainement pas. Donc en plus des 50% soi-disant reclassés, 25% sont en formation et puis un dernier quart est sans rien soit après une formation, soit dans l'attente d'un contrat de travail. L'autre grosse difficulté, c'est le back-end spatial, qui aujourd'hui, est dans l'expectative puisque officiellement aucune annonce n'est faite alors qu'il y avait un protocole d'accord signé entre la préfecture, le conseil régional, le conseil général, Rennes Métropole et la direction en septembre 2004 et qui se terminait le 15 janvier, il a été apparemment prolongé jusqu'à fin février et depuis rien, peut être aura t'on des nouvelles au mois d'avril, plus vraisemblablement en mai ou en juin, mais enfin ça sera vraiment très long, les salariés attendent à quel sauce ils vont être mangés, sans doute une sauce bien épicée, certainement pas en faveur de l'emploi puisque au mieux il y aura 50 emplois de préservé, c'est quand même nettement insuffisant. Alors que ST micro vient d'annoncer des bénéfices 2004 en hausse de 138%, un chiffre d'affaires également en hausse de plus de 30% avec une assise financière très saine puisque pratiquement sans endettement, et que ce cher Raffarin nous dit que la solution pour le salaire c'est l'intéressement et la participation aux bénéfices, eh bien ST vient dans le même temps d'annoncer 0 euros de participation aux bénéfices pour les salariés des usines françaises et une diminution de l'intéressement, de plus la proposition d'augmentation de salaire pour 2005, c'est 2,5% c'est moins que l'année dernière, on augmente les bénéfices et on diminue la part revenant aux employés. On s'aperçoit que cette « superbe » proposition gouvernementale est tout à fait celle qui convenait aux salariés pour augmenter le pouvoir d'achat puisque c'est laisser la totalité liberté à l'entreprise de donner ou pas quelque chose, et c'est pourquoi les autres sites de ST étaient ces derniers temps en grève. Pendant ce temps là, le comité de surveillance augmente ses émoluments, qui passent de 100.000 à 150.000 euros, pas mal, non ; et Pasquale Pistorio, « notre cher PDG » touchera 700.000 euros de salaire, 440.000 de prime, et 100.000 stock-options à un prix défiant toute concurrence. On s'est rendu de nouveau à Amsterdam à l'assemblée générale des actionnaires, le discours reste le même : la fermeture du site de Rennes était une décision difficile à prendre mais nécessaire pour sauver le reste de l'entreprise, donc ce petit site de 600 salariés mettait en péril la grande roue de 45.000, ça c'est assez amusant, d'autant que pour justifier de la diminution de l'intéressement en 2005, ST nous dit que c'est parce que les puces qui n'ont pas été faites à Rennes n'ont pu être faites dans les temps à Singapour et qu'ils ont essayé de rattraper le coup, vu la demande en 2004, avec l'usine de Rousset près d'Aix mais que cela n'a pas marché non plus puisque dans cette usine ST emploie beaucoup d'intérimaires moins productifs ; donc en fait pour avoir un meilleur intéressement il aurait fallu garder le site de ST à Rennes ouvert. C'est quand même l'ironie de l'histoire, malheureusement cette ironie là, les salariés la payent chèrement parce que le reclassement

c'est toujours un déclassement. Dans les mécaniques qui sont mis en place par les entreprises sur les reclassements, la première, celle qui marche le mieux c'est l'affaire du chômage et que dans la conjoncture actuelle les salariés sont prêts à accepter des emplois moins bien payés, précaires, parce qu'il faut bien faire bouillir la marmite. Les patrons se débarrassent à bon compte de ses obligations sociales en mettant en place des reclassements, oui les gens retrouveront une activité mais combien en intérim, ou autres emplois précaires. Dernièrement il y a un truc qui est génial c'est le CDD avec le CDI obligatoire derrière, mais enfin je ne sais pas moi comment une entreprise peut garantir un CDI derrière un CDD en tout cas l'exemple de 2 personnes qui ont eu ce type de contrats et qui finalement à la fin du CDD, on leur a dit allez vous faire foutre. Maintenant le CDI n'est pas une garantie de ne pas se retrouver au chômage, son seul avantage c'est que si le patron vous met à la porte, vous toucherez les indemnités et les Assedic, malheureusement aujourd'hui un CDI, ce n'est plus une garantie de garder un emploi à vie.

C35 : Peux tu nous en dire un peu plus sur les quelques « petits ennuis » que t'a fait dernièrement la direction de ton syndicat CFDT ?

Jean-Marie: Eh bien, la CFDT, syndicat oh combien réformateur a décidé aussi de réformer la méthode pour recruter des personnes, c'est qu'en fait elle commence d'abord par en virer certains, les plus virulents. Pratiquement, tout simplement la fédération métallurgie CFDT m'a signifié par un courrier début janvier qu'elle me retirait tout mes mandats, ces mandats étant la seule garantie pour moi de pouvoir continuer à suivre le reclassement des salariés de Rennes, ce qui à mon avis est toujours important à faire ; et on s'en aperçoit à chaque réunion. Alors la raison invoquée, c'est que j'ai offensé les militants par mon expression publique ; c'est sympa comme raison . Parce que, c'est vrai, en effet, j'ai, dans un journal, liaisons sociales magazine, j'ai raconté une anecdote qui pourtant à mon sens était assez anodine et pourtant très réelle, mais sans doute la réalité de cette anecdote les a fait un peu bondir ; puisque je racontais qu'en septembre 2003 sur le plateau de télévision de « zone interdite » sur M6, où j'ai à peu près eu le droit de parler 10 secondes puisqu'aujourd'hui, parler 10 secondes face à un premier ministre, c'est à peu près le temps de parole que l'on donne aux salariés en France, comparativement au temps de parole que l'on donne à Raffarin . J'étais un petit peu furax en sortant du plateau de télé, où j'ai un petit peu violemment claqué la porte et les journalistes pour essayer de rattraper le coup m'ont dit « eh bien on va vous faire rencontrer monsieur Raffarin dans les coulisses, vous pouvez vous imaginer l'émoi qui m'a saisi et ce « brave » Jean-Pierre Raffarin tout en me tapant sur l'épaule, me dit, voyant quand même que j'étais un peu courroucé « Pourtant, monsieur Michel, vous êtes à la CFDT et on s'entend bien avec la CFDT. », point à la ligne. Cette phrase est plutôt anodine, il n'y a rien exceptionnel, j'ai au moins un témoin de cette répartie. En fait, ce n'est pas cela qui est mis en cause, c'est plutôt que je pense évidemment aujourd'hui dans l'esprit de Jean-Pierre Raffarin, la CFDT est un syndicat qui accompagne une démarche qu'il qualifie de réformiste mais qu'on pourrait qualifier de destructrice au vu des reculs sociaux qu'elle impose. Ce qui est assez vicieux, c'est qu'ils m'ont retiré mes mandats mais ils ne m'ont pas viré, c'est moi qui a été obligé de demander à quitter la CFDT. Pourquoi ? Tout simplement pour pouvoir continuer à suivre ce reclassement, j'ai changé de crémerie, donc je suis actuellement délégué syndical CGT du site et en fait, j'ai rejoint l'organisation syndicale avec qui, en tout cas au niveau de ST, on a toujours travaillé tout au long de ce conflit et qui au moins, au niveau de la

Nous vous invitons, pour la mise en place du N°11 du Communard 35, au prochain Comité de Rédaction, qui aura lieu le Jeudi 15 septembre 2005 à 20h à la MJC La Paillette, rue de Pré de Bris, 35.000 Rennes.

Retrouvez le « Communard 35 » sur le web : <http://farennnes.free.fr/communard35/communard.htm>

fédération des travailleurs métallurgistes CGT, a toujours soutenu toutes nos plaintes en justice, ce qui n'est pas le cas d'autres organisations syndicales, et continue à soutenir notre action en justice en cassation et en est partie prenante. Je trouve vraiment décevant de la part d'organisations syndicales que de ne pas soutenir des salariés qui sont en lutte. Je ne suis pas le seul de la CFDT à avoir été viré, je ne pense pas qu'on lâche au milieu du combat, et la CFDT a choisi de le faire en janvier à un moment où l'on fait moins parler de nous ; je n'en ai pas fait état publiquement parce que je trouve cela particulièrement affligeant. La CFDT est entraîné de se couler d'elle-même, en tout cas je n'arrête pas de rencontrer des militants CFDT qui sont très choqués. Il y avait sur Rennes un combat mené dignement par des salariés qui avait un objectif, celui de ne pas accepter cette délocalisation sauvage et arbitraire, mais malheureusement la CFDT n'a pas compris tout l'intérêt qu'il y avait à ce combat. On ne peut pas aujourd'hui ne mener que le combat sur le maintien des 35 heures et sur l'augmentation de salaires, il y a aussi le front du maintien des emplois dans les entreprises qui licencient ; et c'est pas tout de dire on va reclasser, il faut aussi penser à ceux qui sont aujourd'hui plongés dans le chômage et dans les difficultés. C'est étonnant alors que depuis le début la CFDT nous a dit : « il faut accompagner le processus, on va faire un bon plan de reclassement », et puis au moment où on est dans le reclassement, on coupe les têtes et on les vire. C'est à dire qu'il faudrait dès le début accepter les licenciements et faire le reclassement et puis dès que l'on y ait, il n'y a plus personne. Je trouve cela un peu bizarre. Je souhaite qu'ils comprennent que ce n'est pas la bonne solution à mon avis, et j'imagine aussi que dans les appareils syndicaux, dans d'autres appareils, à la tête ils sont bien loin du terrain, d'ailleurs cette personne qui s'appelle Edouard Martin qui m'a envoyé ce courrier en janvier que je n'ai jamais vu, que j'ai eu en juin au téléphone au moment où les CRS sont dans l'usine, doit avoir une vision très précise de ce qui se passe sur le terrain à Rennes et connaît très bien le dossier puisqu'il n'a jamais rencontré aucun des salariés de Rennes. Et que cette décision a été prise, je l'espère sur un énervement et non sur des pressions de la direction de STMicromicro auxquelles la CFDT aurait répondu par l'affirmative.

C35 : Après cette longue période de lutte, quel est pour vous les enseignements que vous tirez sur le rôle du syndicat et du syndiqué ?

Fabrice : Le syndicat est là pour défendre les ouvriers, s'il cultive plus son image médiatique que le droit des ouvriers sur le terrain, comme la CFDT alors là effectivement il y a un sérieux problème.

Jean-Marie : Je crois qu'aujourd'hui les syndicats ne sont pas organisés pour pouvoir répondre aux luttes dans les entreprises, ils sont peut-être organisés pour des mots d'ordre nationaux mais la lutte boîte par boîte, elle ne peut pas passer par les syndicats parce

qu'aujourd'hui ils ne sont pas organisés pour cela. Aujourd'hui on s'en aperçoit dans toutes les organisations, quand il y a un problème dans une entreprise, même si les organisations syndicales sont là, c'est certainement pas par les fédérations que la lutte s'organisera. Face à des entreprises qui évoluent très vite, l'organisation syndicale a du mal à suivre. Quand une entreprise est en difficulté on ne peut pas attendre du délégué syndical de faire remonter de l'information, on n'a pas le temps, il faut justement mettre en place un autre système de communication ou venir sur le terrain et dire : qu'est ce que l'on peut vous apporter comme aide, comme efficacité, là maintenant, concrètement. Quand l'entreprise annonce les fermetures et les licenciements, cela va tellement vite et il y a tellement de boulot à faire que c'est à ce moment là que la structure vienne au secours des militants sur le terrain et sûrement pas que les militants leur remontent de l'info. Aujourd'hui il y a une rupture entre la base et les appareils syndicaux en tout cas très nette au sein de la CFDT Est ce qu'il faut qu'on attende que les organisations syndicales soient débordées par la base, est ce que cela peut encore arriver, est ce qu'il y a encore suffisamment de gens motivés pour déborder les directions des organisations syndicales, je ne sais pas. Aujourd'hui une chose est sûre, c'est que je suis beaucoup plus à l'aise au sein de la CGT parce que j'ai vachement lutté avec eux sur le dossier de Rennes, c'est vrai qu'ils nous ont soutenu sans doute pas non plus de la manière que l'on aurait pu attendre ; mais il n'y avait pas d'organisation syndicale CGT au sein de ST Rennes et le temps de se mettre en place, c'est forcément plus long et puis on n'est pas rendu à un syndicalisme fort sur le terrain.

Fabrice : Sur le terrain, les directions syndicales se contentent de distribuer des banderoles, des autocollants, mais après il ne se passe pas quelque chose de vraiment changeant, après cela reste plus folklo, et c'est vrai même pour la CGT, mis à part qu'elle a une ligne directrice et un meilleur suivi des choses. Il faudrait que ces directions motivent un peu les gens, ce n'est pas avec des banderoles et des autocollants que voilà, c'est bon ! C'est pas comme cela que cela marche. Que les directions syndicales aillent sur le terrain à la rencontre des gens pour les écouter, qu'elles se mouillent un peu plus, qu'elles restent pas dans leurs bureaux entraînés de tracer des lignes directrices. A la limite amener des gens localement et faire bouger les choses jusqu'à un résultat. En fait, c'est revenir au syndicalisme de base tel qu'il était au début. Il n'y a plus maintenant le sens moral sur le social et le travail que les gens syndiqués avaient au début du syndicalisme. Maintenant, ils sont assis devant leur télé, ils regardent ce qu'il se passe sur leur paillason, basta, point à la ligne, tant qu'on ne viendra pas chier sur leur paillason, ils ne bougeront pas leur cul. C'est dit avec mes mots mais c'est comme ça.

Y'A DE QUOIGUEULER !

Une petite anecdote bien triste mais réelle, tirée du Canard enchaîné des mercredis 11 mai et 25 mai 2005. les 56 salariés de l'Union régionale CFDT d'Ile-de-France ont fait un bond quand le chef du personnel leur a proposé fin avril un curieux marché : ou ils acceptaient les propositions salariales dignes du patronat estampillé MEDEF, 1 % d'augmentation au 1^{er} avril, puis au 1^{er} septembre ou alors si ils les refusaient et travaillaient le lundi de Pentecôte. Alors que Chérèque pendant ce temps là, multipliaient les déclarations appelant à « saboter le lundi de Pentecôte ». Scandalisés, les salariés ont fini par accepter les mesures salariales.

Ou l'histoire est encore plus à vomir, c'est que après la parution du 11 mai, une véritable chasse aux sorcières digne des procès de Moscou fut organisée par les lieutenants du secrétaire confédéral et ils décrétèrent que l'informateur ne pouvaient être que le délégué syndical (CFDT, eh oui !) à qui ils signifièrent sa mise à pied et le convoquaient à un entretien préalable à son licenciement. Il faut dire que la direction confédérale n'en est pas à son coup d'essai puisqu'elle a déjà été condamnée en justice en 2003 et 2004 pour licenciement abusif.

(à ce qu'il paraîtrait, l'idée de faire travailler le lundi de Pentecôte aurait aussi germé dans la tête de quelque pontife rennais d'une autre confédération syndicale)

Equant, les salariés relèvent la tête !

Depuis 2 ans environ, la Direction de France Telecom réinternalise ses filiales, pour mieux pouvoir augmenter ses profits : cela a été le cas de wanadoo, orange, c'est également le cas pour Transpac. Ainsi, à Equant, la Direction annonce qu'elle va supprimer 1744 emplois sur le monde (toujours le plan TOP de Thierry Breton), dont 358 emplois en CDI en France. A l'étranger, les licenciements ont doré et déjà commencés. En France, les CDI vont être « reclassés » en interne dans le reste du groupe France Telecom, c'est à dire en réalité déclassés. En

Nous vous invitons, pour la mise en place du N°11 du Communard 35, au prochain Comité de Rédaction, qui aura lieu le Jeudi 15 septembre 2005 à 20h à la MJC La Paillette, rue de Pré de Bris, 35.000 Rennes.

Retrouvez le « Communard 35 » sur le web : <http://fareennes.free.fr/communard35/communard.htm>

effet, la Direction, en jouant sur « la peur irraisonnée des délocalisations » (qui ne sont pourtant rien d'autre que des licenciements) et le peu de perspectives pour les salariés dans Equant, a prévu de les réintégrer au rabais dans le groupe FT avec des pertes de congé payé, de RTT, de primes diverses et autres rémunérations variables. De plus, les salariés en sous-traitance, au nombre de 250 sur Rennes, vont être les premiers à faire les frais de ces restructurations, puisque bon nombre de ces contrats risquent de ne pas être reconduits.

La grève du Vendredi 27 Mai a été massivement suivie sur tous les sites à Rennes, Paris et Nice. Cela a permis d'avancer les dates du calendrier de négociation de quelques jours, et donc de gagner du temps sur la mobilisation avant l'été. Pour autant, cette avance a été largement reperdue entre temps, puisque certains syndicats ont tout fait pour freiner les mobilisations. Evidemment, en l'absence de mobilisation majeure (hors le 27 mai, qui aurait dû être poursuivi dans la durée), les réunions de négociation avec les organisations syndicales n'ont rien données depuis leur démarrage il y a 15 jours. Et même : la Direction se paye le luxe de nous annoncer Vendredi 10 juin que la « garantie d'emploi sur site » est finalement remplacée par une « garantie de reclassement » dans FT, ce qui pourrait aisément se transformer, une fois dans France Telecom, en des mobilités forcées, voire même un plan social, l'Etat n'étant plus actionnaire de FT qu'à hauteur de 35 % aujourd'hui.

De très nombreuses AG et débrayages ont eu lieu durant le mois de mai. En l'absence de réponse concrètes de la Direction sur les revendications de la plate-forme intersyndicale, les salariés ont enfin décidés, sur Rennes, de passer à l'action : un débrayage ce mercredi 15 juin, suivi d'une journée de grève reconductible le lendemain ont été votés en majorité lors de l'AG du personnel ce lundi 13 juin. Sur les autres sites où la CGT n'est pas présente, seule une proposition syndicale minimaliste a été retenue : débrayage le mercredi 15, avec « menace de dépôt d'un préavis » (!) de grève pour le Lundi 20 Juin.

Espérons que les salariés rennais réussiront à emmener leurs collègues niçois et parisiens dans la grève reconductible. Les représentants CGT militent en ce sens. A suivre...

A la Poste, le dialogue social c'est bouche cousue et chaussures à clous

Depuis le 14 mars, les salariés du centre de tri de Bordeaux, situé à Bègles et qui emploie près de 600 personnes, se mobilisent contre la réorganisation de l'établissement qui doit se solder par quarante-huit suppressions d'emplois, la fin des 2 nuits sur 4, la généralisation de la brigade 22h00 – 06h00 et bien sûr, à terme la future fermeture du CTC. L'action engagée par les salariés depuis 7 semaines s'oppose au projet national appelé Cap Qualité Courrier qui n'est en fait qu'une grande réorganisation de l'activité Courrier et plus généralement de La Poste dans le cadre de la loi de dérégulation postale votée dernièrement qui fait suite au changement de statut de la Poste et France Télécom engagé en 1990 par le gouvernement socialiste. Faute de négociations et exaspérés, le jeudi 25 mai, les salariés ont décidé d'occuper le centre et de se poster devant la salle où se tenait à 15 heures un CHSCT réunissant 5 membres de la direction du site et neuf représentants syndicaux, ceci afin de pouvoir enfin engager le dialogue. En refusant d'ouvrir des négociations sur l'emploi et les conditions de travail la Direction veut réaliser, coûte que coûte, des gains de productivité sur le dos des postiers en supprimant des emplois. Elle s'inscrit ainsi dans la logique du vaste plan national de suppression de 60 000 emplois et de centaines de bureaux de Poste pour les 5 prochaines années.

A minuit, ce jeudi là, la DOTC dont dépend le centre de tri se dit prête à recevoir les organisations syndicales si les membres de la direction peuvent sortir, le personnel acquiesce mais demande sur quelles bases s'ouvriront les négociations. La direction remet toujours en avant le même plan avec les suppressions d'emplois à la clé qu'elle a prévu depuis le début. De fait, pour elle il n'y rien à négocier.

C'est à ce moment que la DOTC demande l'intervention policière prétextant de la maltraitance envers les cadres alors que c'est eux-ci d'eux-mêmes qui refusent les plateaux repas qu'on leur propose. Aux dires de la Poste on leur aurait confisqué leurs portables, tout ceci est démenti par des images de télé locales visibles sur internet

où ces cadres apparaissent, téléphones en main, tout à fait détendus pour des gens soi-disant séquestrés.

En tout cas le jeudi 26 mai à midi, les rambos du GIPN et les CRS interviennent avec brutalité et embarquent 9 militants syndicaux CGT et SUD. Ces 9 camarades sont mis en examen pour « séquestration de moins de 7 jours, entrave à la circulation des personnes et entrave à la liberté du travail », de plus ils sont suspendus de fonction avec 5 autres de leurs collègues et risquent la révocation pour les fonctionnaires et le licenciement pour les agents contractuels, dont 1 de la CNT.

Si la Poste affiche une telle volonté de répression, c'est qu'elle veut accélérer la privatisation entamée par la gauche, le démantèlement de l'entreprise par métiers prépare la grande braderie. Déjà on ne compte plus les services en restructuration tant au courrier, au colis, au grand public, aux chèques postaux ainsi que dans les fonctions transverses. Et à chaque fois que le personnel lutte afin de contrecarrer ses plans destructeurs d'emplois et de services rendus aux usagers, la direction de la Poste répond par le mépris et par les intimidations comme dernièrement lorsque la direction de la Poste d'Ille et Vilaine assigna trois militants de SUD en les accusant d'avoir détruit du courrier lors de la grève de 2000 sur la mise en place de l'ARTT, ou encore plus récemment lorsque le personnel des chèques postaux de Rennes venus en délégation de masse auprès de leur direction, elle envoya un huissier. Nous n'oublierons pas non plus l'intervention des flics lors de la grève de mars 2004 au centre de tri de Rennes St Jacques. Un peu partout en France, la solidarité s'organise. La grève nationale de soutien dans les Centre de Tri Courrier a été bien suivie (60 % de grévistes à Rennes- St Jacques).

En tout cas à Bordeaux, la mobilisation continue. Le 14 juin 150 personnes se sont rassemblées devant la DOTC avec un appel à une journée unitaire d'action pour le jeudi 16 et à ce jour près de 8000 signatures de soutien ont été recueillies.

Solidarité de classe avec les travailleurs en lutte

Patrons publics ou privés, gouvernement de gauche ou de droite, les terroristes ce sont eux !

Invitation à l'assemblée générale du local La commune le samedi 25 juin de 17 h 00 à 19 h 00

Cela fait maintenant presque 9 ans que le local La Commune existe. Avec ses qualités et ses faiblesses, le local continue, 2 fois par semaine, à vous accueillir et à vous proposer un grand choix de livres et de revues, des vidéos et des K7 audios dans la médiathèque, les nouveautés éditoriales ayant trait à l'anarchisme et à l'actualité sociale, des expos, des repas etc.... et tout ce que nous souhaitons et que vous souhaitez en faire ! Nous vous invitons donc à participer à l'AG du local où nous ferons un bilan des activités de l'année, ainsi que des perspectives pour l'année prochaine. Nous clôturerons la journée par un barbecue convivial.

Nous vous invitons, pour la mise en place du N°11 du Communard 35, au prochain Comité de Rédaction, qui aura lieu le Jeudi 15 septembre 2005 à 20h à la MJC La Paillette, rue de Pré de Bris, 35.000 Rennes.

Retrouvez le « Communard 35 » sur le web : <http://fareennes.free.fr/communard35/communard.htm>